

28 MAI 2020

14H00-17H00

PÉNALISATION DU DROIT FISCAL

ALICE ROUSSEAU

Avocat au Barreau de Paris



Droit fiscal et droit douanier

Niveau 2 : approfondissement des connaissances et des pratiques de la matière

Prix* : 90 €

Jeune Barreau : 55 €

Inscription : réf. 1203 - nfoliguet@eda-alienor.com

Possibilité de prise en charge de cette formation par le FIFPL COLLECTIF (Démarche effectuée par l'EDA ALIENOR) – Une seule formation de 6 heures prise en charge FIF PL collectif, par an et par Avocat non salarié, tout organisme de formation confondus et sous réserve des fonds disponibles. Dans le cas où ce droit aurait déjà été utilisé auprès d'un autre organisme de formation, la session de formation deviendrait payante au tarif habituel. (www.fifpl.fr) ATTESTATION DE VERSEMENT URSSAF 2020 ET UN CHEQUE DE CAUTION OBLIGATOIRE A L'INSCRIPTION.

